

CONSEIL GENERAL

Procès-Verbal de la séance du mardi 1^{er} décembre 2020 à Aclens
Présidence : Monsieur **Vincent Dornier**

Le mardi 1^{er} décembre à 20h15, le Conseil général d'Aclens, dûment convoqué, s'est réuni dans la grande salle polyvalente d'Aclens, dans le respect des mesures barrières et sanitaires.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Assermentation
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2020
5. Préavis municipal No 04-2020 relatif à un crédit d'investissement pour la réfection et l'entretien des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées.
6. Budget 2021
7. Communications municipales
8. La "minute" des délégués
9. Divers et propositions individuelles

1. Appel

En date du 1^{er} décembre 2020, le Conseil général de notre commune compte 47 membres.
La secrétaire procède à l'appel :

- Présents : 33
- Excusés : 8
- Absents : 6

Avec 33 membres présents, le quorum est atteint (*1/3 selon l'art.47 du règlement du Conseil général*). Le Conseil peut donc délibérer valablement.

2. Assermentation

Le président procède à l'assermentation de Monsieur **Oswaldo Giacometti**. Après lecture du serment par le président, il solennise sa promesse.

3. Approbation de l'ordre du jour

A la demande de la Municipalité, les points 5 et 6 vont être intervertis pour commencer par le budget.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2020

Pas de remarques.

Mis au vote à main levée, le procès-verbal est accepté, à la majorité avec une abstention.

5. Budget 2021

Présentation par Madame la Syndique, **Sylvie Ciana**.

Lecture du préavis.

Madame **Sylvie Ciana** revient sur les comptes suivants :

- 100.300 : Administration générale
Le budget a été revu à la hausse en vue des élections municipales.
- 110.304 : Caisse de pension
La caisse de pension a subi une hausse des charges qui est certainement due à une augmentation des charges salariales qui sont arrivées en cours de route.
- 110.3186 : Participation aux bus
Les 5 courses supplémentaires en direction de Bussigny sont financées par les 3 communes pendant 3 ans. Une évaluation sera ensuite faite par le Canton concernant l'utilité de ces lignes.
- 210.4001 : Impôts sur le revenu
Rubriques 210.4001 à 210.4412. En raison de la Covid-19, nous avons estimé une rentrée de -10% en comparaison aux chiffres de 2019.
- 220.4522 : les plafonnements thématiques ont diminué en raison de la baisse des revenus. Nous allons recevoir moins de compensations dans la mesure où nous avons peu de travaux prévus sur les routes en 2021.
- 310.365 : Contribution au syndicat de la Plaine
Cet argent va servir à la réhabilitation de la Venoge sous réserve de l'acceptation du budget 2021.
- 320.313 : Achats de plants et fournitures
Cela concerne une parcelle où beaucoup d'arbres seront replantés.
- 351.331 : Amortissement de la salle polyvalente
Rénovation et assainissement de la salle polyvalente (préavis n°04-2019)
- 351.4902 : Loyer salle de gymnastique versé par l'ASIME. Le loyer reste le même pour le moment.
- 356.315 : Entretien courant des installations et équipements
Dont démolition du casino en cas de refus du préavis pour le local de la voirie.
- 357.315 : Entretien courant des installations et équipements
L'église disposera d'une nouvelle sono.
- 510.352 : Groupement scolaire Aclens-Bremblens-Romanel
Une correction doit être apportée. Le montant est de Fr. 53'016.30 et non de Fr. 49'665.00. Ce chiffre nous a été communiqué après l'établissement de notre budget.
- 650.4521 : SIS-Morget.
Cela correspond au loyer encaissé pour le local du feu.
- 720.3652 : AJEMA-loi sur l'accueil de jour des enfants
Il y a une grande baisse des charges. Cela a été calculé sur la base des prestations consommées par les enfants de notre commune.

- Lecture du rapport de la commission des finances par Monsieur **Jean-Louis Favre**.
- L'excédent des charges passe de Fr. 471'430.30 pour 2020 à Fr. 170'995.- pour 2021. Le taux d'imposition dernièrement approuvé étant identique au budget 2020, une baisse des revenus d'impôts de 10% semble adéquate au vu de la Covid-19.
- Le montant compensatoire de 2021 pour la RIE III vaudoise sera de Fr. 39'668 au lieu de Fr. 61'579. pour 2020. Les charges dues à l'Etat entre le fonds de péréquation de Fr.459'590.- et la cohésion sociale de Fr. 584'200.- ainsi que la réforme policière dont le montant s'élève à Fr. 78'660.-, représentent un montant total de Fr. 1'112'450.- soit le tiers de nos charges, ou la moitié des revenus d'impôts.
- Nous regrettons que l'UCV ne soit pas plus combative face à l'Etat, nous en voulons pour preuve les communes de Crassier, Pully, Rolle, Crans/Céligny qui ont fait recours au TC contre les ponctions de l'Etat de Vaud jugées excessives.
- Nous nous sommes penchés sur quelques comptes qui nous semblaient pouvoir être diminués et ceci au fur et à mesure de l'année 2021.
 - Compte 11 304 : Caisse de pension qui passe de Fr. 35'363.- à 42'000.- ? Ces chiffres sont donnés par la CIP, ils sont basés sur leur estimation.
 - Compte 110 3186 : Participation aux bus Fr. 35'000.-, cette participation sera-t-elle pour toujours ou pendant un temps d'essai ?
Les communes paient cette participation pour une durée de 3 ans. Le Canton décidera ensuite de la nécessité de cette ligne et s'il participe ou pas à la payer.
 - Compte 220 4522 : Plafonnement thématique, la somme est faible Fr. 3'426, quels sont les éléments inclus dans les critères ?
Ce chiffre est reçu de l'Etat. Il s'agit des compensations relatives aux routes et aux forêts. Il y a peu de travaux prévus sur ces domaines pour 2021 !
 - Compte 310 365 : Contribution au SIVA Fr. 6'000. Quelles sont ces contributions ?
Il y a la part de contribution de la Commune (membre du SIVA comme tous les propriétaires) à la réhabilitation de la prise d'eau de la Venoge dans la ZI du Moulin du Choc ; le budget 2021 du SIVA est accepté !
 - Compte 310 4233 : Loyer des places de parc au village, pour quelles raisons baissent-elles de Fr. 5'800.- en 2019 à 5'000.- pour 2021 ?
La quasi-totalité des baux des places de parc se trouvant derrière l'école a été résiliée !
 - Compte 356 315 : Entretien des fontaines, Fr. 5'000.-
Aucun projet spécifique, seulement une provision !
 - Compte 720 3652 : pour quelle raison le montant AJEMA est-il inférieur d'environ Fr. 100'000.- à 2019 ? Ce montant a été donné à l'AJEMA, il a été calculé sur la base des prestations consommées par les enfants de notre commune.
- Nous relevons que les vacations des Municipaux dans les différents dicastères représentent la moitié des vacations Municipalité du dicastère Administration. Ce montant prévisible a été justifié de manière adéquate par Madame la Syndique. Nous souhaitons qu'une meilleure attribution des vacations par dicastère soit faite. Exemple : chantier grande salle, Casino dans le dicastère Domaine et Bâtiment Groupe 35, PA, étude de projet construction dans le dicastère Urbanisme et Territoire Groupe 42 et tout ce qui dépend du social devrait se trouver dans le Groupe 7 Sécurité Sociale.
- Nous souhaitons être informés sur la répartition des frais des différentes commissions.

En conclusion, la commission des finances recommande d'accepter le Budget 2021 tel que présenté.

Le président ouvre la discussion.

- Monsieur **Olivier Benoît** pose une question concernant le compte 430.3140 « Entretien des routes ». Quels sont les travaux prévus ?

↳ Monsieur **Dani D'Ascoli**, Municipal, indique qu'il y aura la finalisation des travaux pour les abris de bus ainsi que l'entretien des routes.

Mis au vote à main levée, le budget 2021 est accepté à l'unanimité.

6. Préavis municipal No 04-2020 relatif à un crédit d'investissement pour la réfection et l'entretien des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées.

Présentation par Monsieur **Fabrice Dunand**, Municipal.

La Municipalité a la responsabilité de s'occuper des infrastructures communales et notamment du réseau des eaux claires et usées. Nous avons désormais une bonne connaissance du réseau ce qui nous permet de prévoir des réparations ciblées.

Il y a deux tronçons à réparer : le premier concerne le collecteur sur la route du Jura et le deuxième celui situé sous la rue du Village.

Le montant du préavis se base sur les devis reçus par les entreprises. Le financement de ces travaux est assuré. Nous disposons de réserves qu'il faut utiliser.

- Lecture du rapport de la commission des finances par Monsieur **Jean-Louis Favre**.
- Le contrôle des canalisations d'eaux claires et eaux usées soit visuel ou par caméra a donné quelques inquiétudes. Certains tronçons sont partiellement obstrués et d'autres dégradés (eaux usées). Le collecteur d'eaux usées de la rue du Village nécessite une réfection rapide.
- Le descriptif détaillé des travaux de l'entreprise KFS Service de Canalisations SA de Payerne, nous a été transmis par la Municipalité.
- Datant des années 1970-1975, les canalisations sont en ciment. Les eaux usées étant plus acides et abrasives que les eaux claires, le coût de la remise en état de ce collecteur est de Fr. 49'000.-. La méthode de chemisage est un travail important. Le mode de faire consiste à glisser une gaine de feutre imprégnée de résine (polyester ou epoxy) ensuite de l'eau chaude sous pression plaque cette gaine contre la paroi intérieure de la conduite. L'exécution de ce travail ne se fait que tronçon par tronçon.
- Le curage et fraisage du collecteur d'eaux claires sous la route du Jura, sera effectué car le collecteur est bouché par des dépôts de calcaire sur environ 125 mètres. Le curage et fraisage ponctuel des eaux usées du collecteur sous la ruelle de la Laiterie (bouché à 80%) seront également effectués ainsi que celui situé au chemin du Coteau (pénétration de racines). Ces trois chantiers représentent un coût de Fr. 7'000.-.
- Nous aurions souhaité obtenir une certaine garantie de durée, mais nous n'avons obtenu que des garanties de conformité.
- Le montant total de ces travaux soit Fr. 63'500.- sera prélevé sur le fonds de réserve pour l'entretien des collecteurs et épuration.

Le président ouvre la discussion.

- Madame **Jeanne-Elise Lequint** demande si c'est en raison du curage du collecteur sous la ruelle de la laiterie qu'il y avait de l'eau dans les caves de la laiterie ?
↳ Monsieur **Fabrice Dunand** ne peut se prononcer car il n'est pas au courant de ce problème.

Mis au vote à main levée, le préavis 04-2020 est accepté à l'unanimité.

7. Communications municipales

- Madame **Sylvie Ciana**, syndique :
 - ❖ Elle revient sur cette année si particulière qui nous a obligés à renoncer à beaucoup d'événements et traditions au sein du village. Malgré tout, l'auberge et notre artisan boulanger sont toujours présents et elle remercie du soutien apporté. A l'issue du Conseil, une petite attention sera distribuée à chaque conseiller provenant de la production de la boulangerie.
 - ❖ Concernant la reprise de la bibliothèque, Monsieur **Edmond Paquier**, retraité habitant Gollion, s'est proposé mais il souhaiterait être secondé. Ils sont donc à la recherche d'un(e) autre bénévole.
 - ❖ Grande salle : le démontage des échafaudages s'est fait progressivement durant ces derniers jours. De nombreuses choses sont encore prévues cet hiver, comme par exemple, le local de la pompe à chaleur et le réglage de celle-ci. Les aménagements extérieurs suivront jusqu'au printemps. Les travaux liés aux chariots de rangement se dérouleront pendant les vacances scolaires de Pâques et se prolongeront pendant les vacances d'été.
 - ❖ Les petits comptes de fin d'année sont à communiquer à la boursière dans les meilleurs délais.
 - ❖ Prochaines élections : une seule personne se présente pour le moment comme candidat à la Municipalité. Il s'agit de Monsieur **Grégoire Pavillon**. Madame **Sylvie Ciana** informe qu'elle souhaite se représenter pour la prochaine législature et continuer sur la voie de la syndication.

- Monsieur **Martin Jaquet**, municipal :
 - ❖ Zone industrielle : les CFF ont mis à l'enquête un projet de réfection des trois ponts. Ce projet va dans le sens du futur développement de la zone. Il sera financé par le fonds fédéral FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire) via les CFF. Le dossier peut être consulté à Vufflens-la-Ville jusqu'au 10 décembre.
 - ❖ Un autre projet des CFF est actuellement à l'étude et concerne une parcelle située en contrebas de la route de la Plaine. Il s'agit de créer des voies de débords sur ce terrain appartenant à l'Etat de Vaud. Ce projet pourrait être mis à l'enquête fin 2021 ou début 2022. Le but est de déplacer les activités et capacités exercées actuellement à Cossonay-Penthalaz sur la zone industrielle Aclens-Vufflens afin de permettre aux CFF le prolongement du quai 1 à Cossonay-Penthalaz. Ce projet serait financé par les CFF.
 - ❖ Le parking de trois étages situé à l'entrée de la centrale est opérationnel. Le bâtiment administratif et le centre de tri avancent selon le programme.
 - ❖ La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a mandaté une entreprise pour analyser l'évolution globale de la zone industrielle et notamment les besoins en transports publics, infrastructures routières et ferroviaires. Le comité de pilotage est composé des communes d'Aclens et de Vufflens-la-Ville, d'entreprises ainsi que de propriétaires. Un rapport final sera remis en janvier 2021.
 - ❖ Le déneigement sera assuré par notre employé communal et Monsieur **Félix Reymond**.
 - ❖ La mise à l'enquête du Casino est en cours jusqu'au 24 décembre.
 - ❖ Monsieur **Martin Jaquet** se représente comme candidat à la Municipalité.

- Monsieur **Fabrice Dunand**, municipal :
 - ❖ Il annonce ne pas se représenter comme Municipal en raison d'un prochain déménagement dans une autre commune.

- Monsieur **Dani D'Ascoli**, municipal :
 - ❖ Abris-bus : il faut encore finir les trottoirs. La couche de finition sera prévue en printemps 2021 ainsi que la peinture de marquage. La ligne de bus est assez utilisée, aucun chiffre n'est disponible pour le moment mais c'est très positif. La commune de Lonay serait très intéressée pour que le bus passe par la commune.
 - ❖ Chemins AF : la première phase est terminée. Les routes vont être nettoyées. Une expertise va être faite en mars, les subsides seront versés à ce moment-là. La deuxième phase pourra ainsi démarrer.
 - ❖ Chemin En Vallapraz : changement du panneau de direction suite à des erreurs provoquées par des GPS ». De plus, un « cédez le passage » a été mis en place à la sortie, en lieu et place de la priorité à droite.
 - ❖ Il donne une réponse à Monsieur **Bavaud** concernant le radar mobile. Il informe qu'un radar bruit sera probablement testé au printemps 2021 mais le but sera informatif et non répressif.
 - ❖ Monsieur **Dani D'Ascoli** se représente comme candidat à la Municipalité.

- Monsieur **Thierry Cornet**, municipal :
 - ❖ Il informe des horaires de déchetterie de fin d'année.
 - ❖ Les sapins seront distribués le 12 décembre dès 9h30. La commande doit s'effectuer jusqu'au 4 décembre.
 - ❖ Pas de Noël à l'église cette année en raison de la pandémie.
 - ❖ Il se représente pour la prochaine législature.

8. La "minute" des délégués

- Monsieur **Jean-Louis Favre** s'exprime en tant que délégué de l'AIEV (Association Intercommunale des Eaux Usées) et rappelle l'organisation et le fonctionnement de cette association. Aclens compte 5 membres délégués. L'AIEV est propriétaire du collecteur de concentration des eaux usées et de la STEP située au Moulin du Choc sur la commune de Bremblens. Le fonctionnement de la STEP est très satisfaisant. Les installations ont été renouvelées dernièrement car elles dataient de plus de 30 ans. Le canton fait actuellement une étude sur le regroupement de STEP dans le but de traitement des micros-polluants qui demandent un investissement très important. Ces études sont prises en charge par l'Etat. Dans les comptes de la commune, on trouve une rubrique taxe fédérale sur les eaux usées. Celle-ci sert à essayer des traitements de micros-polluants dans de grandes stations. L'AIEV fonctionne avec un budget de Fr. 714'000 par année. Les charges sont réparties au prorata du nombre d'équivalent-habitant. Elles sont constituées des frais de fonctionnement et des charges financières des investissements d'infrastructures de la STEP et des collecteurs de concentration. Le grand nombre d'équivalent-habitant de notre commune est lié à la zone industrielle mais surtout à la Coop. Les eaux usées sont contrôlées chaque jour.

9. Divers et propositions individuelles

↳ Monsieur **Vincent Dornier** félicite les jeunes ayant atteint leur majorité en cette année très particulière. Sont présents : **Océane Salm, Alexis d'Ascoli et Kilian Demierre**. Ils reçoivent un cadeau de la part de la Municipalité.

↳ Madame **Cécile Cornet** propose d'utiliser les photos qui sont stockées à l'école pour décorer la grande salle, le Four. On pourrait également faire une rétrospective.

↳ Monsieur **Jacques Chapuisat** évoque la circulation qui a triplé depuis la RC177. Il faudrait refaire le revêtement de la rue du village et mettre un isolement phonique.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 21h42.

Au nom du Conseil général :

Le président
Vincent Dornier

La secrétaire
Nathalie Pahud